

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 2 décembre 2025

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-cinq et le deux décembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N°19b

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, soit 23 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Jérémy NOVAIS par M. Bernard COMBES, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN par Mme Sylvie CHRISTOPHE jusqu'à 20h00, Mme Ayse TARI par Mme Yvette FOURNIER, M. Gérard FAUGERES par M. Patrick BROQUERIE, Mme Christine DEFFONTAINE par M. Sébastien BRAZ, M. Dorian LASCAUX par M. Raphaël CHAUMEIL

Etaient absents : Mme Aïcha RAZOUKI, Mme Stéphanie PERRIER, Mme Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Cité de l'Accordéon et des Patrimoines – Approbation de la modification des Conditions Générales de vente de prestations en ligne et sur place

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget communal,
- Vu sa délibération n° 19a du 2 décembre 2025 relative à l'adhésion de la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines à l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV),
- Considérant qu'il convient, l'acceptation des chèques-vacances correspondant à un nouveau mode de paiement, de mettre à jour les conditions générales de vente de la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines en intégrant à l'article 7.4 la possibilité d'accepter les chèques-vacances en version papier ou en version dématérialisée (chèques-vacances connect),
- Vu les conditions générales de vente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 - Approuve la modification des conditions générales de vente ci annexées destinées à la vente en ligne et au guichet des produits et prestations de la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines, intégrant la possibilité d'accepter les chèques-vacances en version papier ou en version dématérialisée (chèques-vacances connect).

2- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à les signer.

3- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

 Maire,
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 04 DEC. 2025
Date et ref de l'accusé de réception : 04 DEC. 2025

D/BB- 02122025

CITE DE L'ACCORDEON ET DES PATRIMOINES
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PRESTATIONS EN LIGNE
ET SUR PLACE

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : OBJET

ARTICLE 2 : ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PRESTATION ET D'UTILISATION DU SITE DE VENTE EN LIGNE

ARTICLE 3 : CHAMPS D'APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 4 : INFORMATIONS GENERALES RELATIVES A LA VENTE

ARTICLE 5 : PRESTATIONS PROPOSÉES À LA VENTE

ARTICLE 6 : TARIFS ET MONTANT DE LA COMMANDE EN LIGNE

ARTICLE 7 : PROCESSUS DE COMMANDE EN LIGNE

ARTICLE 8 : UTILISATION FRAUDULEUSE – PERTE - VOL DU BILLET

ARTICLE 9 : ACCES AU SITE DE VENTE EN LIGNE

ARTICLE 10 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

ARTICLE 11 : LIENS HYPERTEXTES

ARTICLE 12 : TRACES UTILISATEURS

ARTICLE 13 : DONNEES PERSONNELLES

ARTICLE 14 : PROTECTION DES MINEURS

ARTICLE 15 : CONDITIONS DE REMBOURSEMENT ET D'ÉCHANGE DES BILLETS D'ENTRÉE

ARTICLE 16 : RESPONSABILITÉ

ARTICLE 17 : FORCE MAJEURE

ARTICLE 18 : PREUVE, CONSERVATION ET ARCHIVAGE

ARTICLE 19 : RÈGLEMENT DES LITIGES

ARTICLE 20 : INTÉGRALITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR

Nom : Commune de TULLE

Forme juridique : 72-10 - Commune et commune nouvelle

Identifiant SIRET : 211 927 207 00012

Code APE : 84.11Z – Administration publique générale

TVA intracommunautaire : FR80 211 927 207

Coordonnées de la mairie

Adresse : 10, rue Félix Vidalin – BP 215 - 190012 TULLE CEDEX

Tél. : 05 55 21 73 00

Fax : 05 55 21 73 22

Courriel : admin@ville-tulle.fr

Site internet : <https://www.ville-tulle.fr/>

Coordonnées de la Cité de l'accordéon et des patrimoines

Adresse : 1, place Maschat 19000 TULLE

Tél. : 05 55 20 28 28

Courriel : contact@citedelaccordeon.com

Site internet : <https://www.citedelaccordeon.com>

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les dispositions contractuelles entre le producteur et toute personne physique (ci-après dénommé l'acheteur) dans le cadre de la vente de prestations à la Cité de l'accordéon et des patrimoines par le biais du site internet (<https://www.citedelaccordeon.com>) ou physiquement à l'accueil. Elles constituent un contrat entre l'acheteur et le producteur.

Les présentes Conditions Générales de Vente entrent en vigueur à compter du 02-01-2026, date d'application d'un nouveau moyen de paiement à la Cité de l'accordéon et des patrimoines fixée par arrêté municipal.

ARTICLE 2 : ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PRESTATION ET D'UTILISATION DU SITE DE VENTE EN LIGNE

L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente préalablement à la validation de sa commande. Toute validation de la commande vaut acceptation des conditions générales sans exception ni réserve. En conséquence, l'acheteur renonce à se prévaloir de tout autre document.

La commune de Tulle se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente de prestation et d'utilisation du site de vente en ligne. En cas de modification, seront appliquées à chaque commande les conditions en vigueur au jour de la passation de la commande.

L'utilisateur reconnaît et accepte que l'accès au site de vente en ligne peut être restreint pour des raisons techniques indépendantes de la volonté du producteur.

ARTICLE 3 : CHAMPS D'APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de ventes s'appliquent à la vente des prestations en ligne de la Cité de l'accordéon et des patrimoines et excluent la vente des produits de la boutique.

ARTICLE 4 : INFORMATIONS GENERALES RELATIVES A LA VENTE

Les tarifs des prestations proposées par la Cité de l'accordéon et des patrimoines sont fixés annuellement par délibération du Conseil Municipal de la ville de Tulle. Ils sont consultables à l'accueil et sur le site internet de la Cité de l'accordéon et des patrimoines (au lien suivant : <https://www.citedelaccordeon.com>).

Les visiteurs et intervenants sont soumis au règlement intérieur de l'établissement fixant les conditions d'accès et de visite à la Cité de l'accordéon et des patrimoines fixé par *l'extrait du registre de délibération du Conseil Municipal de la ville de Tulle n°15 en date du 27 Juin 2023*. Le règlement intérieur est consultable à l'accueil et au lien suivant : <https://www.citedelaccordeon.com>.

Pour toute question concernant les modalités et l'utilisation des prestations et du site de vente en ligne, la Cité de l'accordéon et des patrimoines peut être contactée à l'adresse suivante : contact@citedelaccordeon.com et par téléphone au 05 55 20 28 28.

4.1 : Conditions requises

Tout utilisateur achetant une prestation en ligne doit avoir au moins 18 ans et être capable juridiquement de contracter.

Toute personne procédant à une commande sur le site de vente en ligne garantit au producteur la véracité des informations fournies par ses soins et s'engage personnellement pour les personnes qu'il ou elle inscrit pour la même prestation.

4.2 : Description des prestations

Lors de la réservation d'une prestation en ligne, il appartient à l'utilisateur de vérifier le contenu précis de la prestation proposée.

Le producteur s'efforce de décrire le plus fidèlement possible les prestations proposées sur le site de vente en ligne.

La durée des prestations proposées est donnée à titre indicatif ; l'utilisateur ne saurait se prévaloir d'une variation de cette durée liée à la nature des activités et/ou les circonstances dans lesquelles elles ont été pratiquées. Le producteur se garde la possibilité d'adapter le contenu de ses prestations en fonction d'aléas.

Les photos figurant sur le site de vente en ligne sont non contractuelles.

4.3 : Caractéristiques du billet

Le billet comprend : le nom du bénéficiaire renseigné lors de l'achat pour une vente en ligne, le type de prestation, sa date d'achat, le prix, un numéro d'identification unique.

Il doit être présenté et vérifié à l'accueil avant tout accès au bâtiment.

Le billet est valable toute la journée à la date indiquée aux heures d'ouverture du musée.

Dans le cadre des visites guidées et de la programmation culturelle (aussi dénommée « évènement »), le billet peut faire la mention d'un créneau horaire d'arrivée, auquel cas, ce dernier doit être respecté dans la mesure du possible.

4.4 : Disponibilités

Le producteur s'efforce de mettre à jour en temps réel les disponibilités de ses prestations.

Compte tenu de la possible simultanéité de connexions des différents utilisateurs, il est possible qu'une prestation apparaissant comme disponible dans le panier, ne le soit plus au moment de la validation de la commande par l'utilisateur.

A chaque commande, la disponibilité des prestations fait automatiquement l'objet d'une vérification au moment de la validation et avant le paiement par le site de vente en ligne.

4.5 : Informations relatives aux produits boutique

Les produits de la boutique de la Cité de l'accordéon et des patrimoines sont exclus de la vente en ligne.

ARTICLE 5 : PRESTATIONS PROPOSÉES À LA VENTE

5.1 : Prestations auxquelles les billets donnent accès

Tout billet d'entrée au musée donne accès :

- Aux parcours de visite,
- A un système d'audioguide dans la limite des matériels disponibles. L'indisponibilité du matériel n'engendre pas de réduction sur le billet.
- A un vestiaire mis gratuitement à la disposition des visiteurs (dans la limite des capacités de stockage de celui-ci, selon les consignes du plan Vigipirate et selon les consignes énoncées dans le règlement de la Cité de l'accordéon et des patrimoines).

Le musée se réserve le droit par mesure de sécurité ou d'entretien de limiter l'accès à certains espaces.

5.2 : Vente en ligne

Le service de vente en ligne n'est accessible que pour des réservations et billets individuels. Les justificatifs donnant droit à un demi-tarif ou à une gratuité devront être présentés à l'accueil par les visiteurs aux agents. En cas de justificatif invalide ou non présenté, *se référer à l'article 15* des présentes Conditions Générales de Vente de prestation et utilisation du site de vente en ligne.

Les billets disponibles sur <https://www.citedelaccordeon.com> sont :

- Plein tarif : 8.00 € ;
- Demi-tarif : étudiants de plus de 26 ans (sur présentation d'un justificatif) : 4.00€ ;
- Tarif évènement : ateliers, conférences, concerts : 5.00 € ;
- Forfait famille : 2 adultes avec enfants : 12.00 € ;
- Pass annuel : 25.00 € ;
- Gratuité : jeune de moins de 26 ans (sur présentation d'un justificatif) ; personnes titulaires d'une carte d'invalidité ; accompagnateur de personne en situation de handicap ; demandeurs d'emplois et bénéficiaires de minima sociaux (sur présentation d'un justificatif), détenteurs de cartes professionnelles (presse, guide-conférencier, ICOM, carte ministère de la Culture, AFROA) ; tout public dans le cadre des événements Nuit Européennes des Musées et Journées Européennes du Patrimoine ; les musiciens programmés dans le cadre du festival des Nuits de Nacre sur présentation du badge artiste ; les abonnés au magazine Le petit Léonard et leurs accompagnateurs sur présentation de la carte Club.

5.3 : Vente à l'accueil

La vente à l'accueil est accessible aux horaires d'ouverture du musée et les ventes de billets sont suspendues 30 mn avant la fermeture de l'établissement au public.

Les billets disponibles à l'accueil sont :

- Plein tarif : 8.00 € ;
- Demi-tarif : étudiants de plus de 26 ans (sur présentation d'un justificatif) : 4.00 € ;
- Forfait famille : 2 adultes avec enfants : 12.00 € ;
- Tarif évènement : ateliers, conférences, concerts : 5.00 € ;
- Tarif groupe constitué (à partir de 10 personnes) : 6.00 € par personne ;
- Tarif de groupe constitué (à partir de 10 personnes) + visite commentée : tarif d'entrée + 4.00 € par visiteurs ;
- Pass annuel Cité : 25.00 € (accès illimité aux parcours permanents et temporaires, gratuits sur les événements proposés par la Cité de l'accordéon et des patrimoines) ;
- Pass corrézien : 1 gratuité pour 2 entrées payantes
- Formule anniversaire au musée : 60.00 € ;
- Tarif de groupe scolaire extérieur à la commune pour des visites animées par des médiateurs du musée : 60.00 € ;
- Gratuité : jeune de moins de 26 ans (sur présentation d'un justificatif) ou du pass culture ; personnes titulaires d'une carte d'invalidité ; accompagnateur de personne en situation de handicap ; demandeurs d'emplois et bénéficiaires de

minima sociaux (sur présentation d'un justificatif) ; accompagnateur de groupe constitué, détenteurs de cartes professionnelles (presse, guide-conférencier, ICOM, carte ministère de la Culture, AFROA) ; groupes scolaires tullistes ; groupes scolaires hors commune (sans médiateur) ; tout public dans le cadre des événements Nuit Européennes des Musées et Journées Européennes du Patrimoine ; les musiciens programmés dans le cadre du festival des Nuits de Nacre sur présentation du badge artiste ; les abonnés au magazine Le petit Léonard et leurs accompagnateurs sur présentation de la carte Club.

5.4 : Informations relatives aux réservations de groupe

Pour les réservations de groupe, il est nécessaire de prendre contact directement avec le service des publics joignable à l'adresse suivante : contact@citedelaccordeon.com afin d'en fixer les modalités et périodes.

Dans le cadre de visite de groupe, la Cité de l'accordéon et des patrimoines peut être accessible en dehors des horaires d'ouverture au grand public soit les lundis et mardis sur réservation préalable auprès du service des publics.

5.5 : Informations relatives à la location de l'auditorium

Pour les locations de l'auditorium : il est nécessaire d'adresser une demande à l'adresse suivante : contact@citedelaccordeon.com pour en définir les modalités et conditions d'accès.

5.6 : Informations relatives à la vente de pass annuel Cité

La durée de validité du pass est d'un an à partir de la date d'achat.

Il est nominatif et individuel.

Le pass annuel donne un accès illimité, dans le cadre des horaires d'ouverture du musée, aux parcours permanent et temporaire et donne droit à une gratuité sur les événements proposés par la Cité de l'accordéon et des patrimoines.

Les détenteurs du pass annuel sont tenus d'effectuer préalablement une réservation nominative lorsqu'il s'agit d'un événement précisant un nombre de place limité. Si le nombre de place maximal est atteint, et si le détenteur du pass annuel n'a pas réservé sa place auparavant, il ne pourra pas accéder librement à l'évènement.

Les bénéficiaires sont tenus de se présenter à l'accueil à chacune de leur visite par mesure de sécurité. Le pass annuel doit être vérifié et scanné afin que le bénéficiaire puisse être comptabilisé dans les statistiques de fréquentation.

5.7 : Informations relatives à la vente de la prestation anniversaire au musée

La prestation inclue une visite et un atelier à choisir parmi la liste proposée par le service des publics au moment de la demande ainsi qu'un moment de goûter dans l'auditorium selon les horaires fixés avec le service des publics et dans le respect du règlement intérieur. Le goûter est à la charge du bénéficiaire.

La prestation est à destination des enfants (personnes mineures) et ne peut être délivrée qu'en présence d'au moins un accompagnateur majeur présent le jour de l'évènement et assurant le rôle de co-encadrant avec le producteur.

La prestation est définie pour au maximum 12 enfants.

Les réservations sont faites uniquement par contact préalable auprès du service des publics à l'adresse suivante : contact@citedelaccordéon.com et en fonction du calendrier des disponibilités de l'auditorium.

Dans ce cadre, l'accès au musée est impossible sans la présence d'un personnel de la Cité de l'accordéon et des patrimoines.

La prestation sera acquittée le jour de l'activité à l'accueil du musée par tout moyen de paiement.

5.8 : Informations relatives à la solution parking

Une réduction tarifaire correspondant à 2h de stationnement est proposée par le producteur sur les tarifs du parking Saint-Pierre à condition de scanner sa place de parking à la borne présente à l'accueil de la Cité de l'accordéon et des patrimoines, puis à la borne de paiement à la fin du stationnement située au parking Saint-Pierre selon la délibération n°16 du Conseil Municipal en date du 27-06-2023.

La Cité de l'accordéon et des patrimoines ne saurait être tenue responsable en cas de perte ou de vol du titre de stationnement ainsi que pour tout dysfonctionnement technique du système Orbility.

5.9 : Informations relatives à la vente du Pass Famille

La vente du forfait Famille s'effectue pour deux adultes et un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans.

5.10 : Informations relatives à la vente du Pass Corrézien

Le Pass Corrézien donne droit à une entrée gratuite pour l'achat de trois entrées payantes. L'offre est à valoir sur la moins cher des trois entrées payantes.

Pour bénéficier du pass Corrézien, le résident corrézien crée son compte sur l'application au lien suivant : <https://detenteur.tourismecorreze.com/detenteur> , se rend dans l'établissement, valide l'offre depuis son smartphone en entrant le code affiché à l'accueil et présente son téléphone pour faire valoir son offre.

La vente est ensuite enregistrée à l'accueil en caisse en sélectionnant les deux entrées payantes et en y ajoutant une entrée gratuite « pass corrézien ».

Les billets d'entrée sont ensuite délivrés aux visiteurs qui bénéficie de la visite au même titre que tout détenteur de billets d'entrée.

ARTICLE 6 : TARIFS ET MONTANT DE LA COMMANDE EN LIGNE

Le prix total lors de la validation de la commande en ligne est le prix définitif. Les tarifs et le prix total de la commande sont indiqués en euros, toutes taxes comprises. La ville de Tulle se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment par délibération du Conseil Municipal. Le tarif qui sera pris en compte sera celui en vigueur au moment de la transaction.

Les fiches descriptives des prestations figurant sur le site de vente en ligne mentionnent ce qui est compris dans le prix.

ARTICLE 7 : PROCESSUS DE COMMANDE EN LIGNE

Conformément à l'article 1316-4 du Code Civil dans sa rédaction issue de la loi du 13 mars 2000 portant adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information et relatif à la signature électronique, la signature électronique sous forme de "double clic" associée à la procédure d'authentification et de non-répudiation ainsi qu'à la protection de l'intégrité des messages, a valeur de signature qui manifeste le consentement de la partie aux obligations qui découlent de l'acte.

Le contrat est réputé formé lors de la validation de la commande lors du deuxième clic. La commande engage définitivement l'utilisateur qui ne peut plus annuler le contrat, sauf accord exprès du producteur. Les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation par voie de courrier électronique, auquel sera joint le billet.

La procédure de passation de commande en ligne comporte les étapes suivantes :

7.1 : L'acheteur sélectionne la prestation

L'acheteur sélectionne la prestation de son choix :

- pour les billets d'entrées, il sélectionne le jour de la visite et le nombre de billets souhaité par tarif (14 maximum),
- pour les activités culturelles et la billetterie événement, il sélectionne le jour et l'horaire ainsi que le nombre de billets souhaité par tarif dans la limite des places disponibles.

7.2 : L'acheteur crée un compte client

L'acheteur crée un compte client en entrant son adresse électronique et un mot de passe ou se connecte à son compte client s'il en a déjà créé un au préalable.

La création du compte client suppose la communication des informations personnelles nécessaires et obligatoires au traitement de la future commande.

7.3 : Le récapitulatif

Le récapitulatif reprenant l'ensemble de la commande s'affiche.

Après avoir vérifié sa commande, lu et validé les présentes conditions générales de vente, l'acheteur effectue alors le paiement en ligne et saisi de façon sécurisée ses coordonnées bancaires (numéros, date de validité de la carte et cryptogramme).

7.4 : Modes de paiements acceptés

Le paiement en ligne s'effectue exclusivement en euros et par carte bancaire. Les cartes acceptées sont les suivantes : CARTE BANCAIRE VISA, EUROCARD et MASTERCARD et chèques-vacances Connect. Le producteur ne saurait être tenu pour responsable d'éventuels dysfonctionnements de l'application chèques-vacances Connect.

Les moyens de paiement disponibles directement à l'accueil sont les suivants : espèces, chèques bancaires, carte bancaire, pass culture, chèques vacances ANCV, chèques-vacances Connect. Le producteur ne saurait être tenu pour responsable d'éventuels dysfonctionnements de l'application chèques-vacances Connect. Les cartes acceptées sont les suivantes : CARTE BANCAIRE VISA, EUROCARD et MASTERCARD.

7.5 : Sécurisation des paiements

Pour tout paiement effectué lors d'une commande en ligne sur <https://www.citedelaccordéon.com>, la Cité de l'accordéon et des patrimoines recourt à un système de paiement en ligne sécurisé permettant de crypter le numéro de carte bancaire de l'acheteur par l'intermédiaire du protocole SSL (Secure Socket Layer).

Le compte bancaire de l'acheteur est débité du montant de la commande dès l'acceptation de la transaction par le centre de paiement.

7.6 : Confirmation de commande

Dès confirmation du paiement de la commande par le centre de paiement, l'acheteur reçoit un courrier électronique de confirmation de sa commande en provenance du site de vente en ligne de la Cité de l'accordéon et des patrimoines. Le courrier électronique de confirmation vaut accusé de réception de la commande et contient les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles du ou des billets ou des produits vendu(s) (l'exposition et la date, la description du produit...)
- le numéro de transaction unique
- le montant total de la commande

Une fois la commande confirmée, les billets sont disponibles à tout moment dans l'espace personnel de l'acheteur, sur la billetterie en ligne du site <https://www.citedelaccordeon.com>.

L'acheteur pourra soit imprimer le ou les billets commandés sur la billetterie en ligne au format .pdf soit télécharger son billet sur son smartphone. Dans le cas du choix d'une impression des billets : l'acheteur devra imprimer tous les billets contenus dans la commande, sans exception (un billet par visiteur). Une bonne qualité de l'impression est nécessaire afin de permettre la bonne lecture du QR Code.

Pour le téléchargement sur smartphone : si l'acheteur choisit de le télécharger sur son smartphone, il devra s'assurer que son téléphone est optimisé pour l'affichage du e-ticket.

Dans les deux cas, le QR-code associé au billet devra être présenté à l'accueil.

ARTICLE 8 : UTILISATION FRAUDULEUSE – PERTE - VOL DU BILLET

8.1 Utilisation frauduleuse d'un billet

La Cité de l'accordéon et des patrimoines refusera l'accès au musée à tout porteur d'un billet comportant un QR-Code qui aurait déjà été scanné (hors pass annuel). Seule la première personne présentant un billet d'entrée sera admise. Elle sera présumée être le porteur légitime du billet d'entrée, l'acheteur étant légalement responsable des copies réalisées, notamment à partir de sa boîte de messagerie.

8.2 Perte et vol du billet d'entrée

La Cité de l'accordéon et des patrimoines décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol du ou des droit(s) délivré(s), y compris dans l'enceinte du musée.

ARTICLE 9 : ACCES AU SITE DE VENTE EN LIGNE

Le producteur s'efforce de proposer un accès permanent au site de vente en ligne, soit 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Toutefois, l'accès au site de vente en ligne peut être suspendu, à tout moment et sans préavis, notamment du fait de pannes, de défaillances ou de paralysie du réseau, du système et/ou des moyens de communication, ainsi que du fait des interventions de maintenance et de corrections rendues nécessaires par la mise à jour et le bon fonctionnement du site de vente en ligne.

Le producteur se réserve le droit de modifier, à tout moment et sans préavis, le contenu de ce site de vente en ligne.

L'utilisateur s'engage à ne pas entraver l'accès au site de vente en ligne et/ou le bon fonctionnement du site de vente en ligne de quelque manière que ce soit, susceptible d'endommager, d'intercepter, d'interférer tout ou partie du site de vente en ligne.

Le producteur ne peut être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect dû à une interruption, à un dysfonctionnement quel qu'il soit, à une suspension ou à l'arrêt du site de vente en ligne, et ce pour quelque raison que ce soit ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait d'une quelconque façon de l'accès au site de vente en ligne.

Le producteur ne saurait être tenu responsable des éléments en dehors de son contrôle et des dommages qui pourraient éventuellement être subis par l'environnement technique de l'utilisateur et notamment, ses ordinateurs, logiciels, équipements réseaux et tout autre matériel utilisé pour accéder ou utiliser le site de vente en ligne.

Il est rappelé que le fait d'accéder ou de se maintenir frauduleusement dans un système informatique, d'entraver ou de fausser le fonctionnement d'un tel système, d'introduire ou de modifier frauduleusement des données dans un système informatique constitue des délits passibles de sanctions pénales.

L'accès au site de vente en ligne est gratuit. Les frais d'accès et d'utilisation du réseau de télécommunication sont à la charge de l'utilisateur, selon les modalités fixées par ses fournisseurs d'accès et opérateurs de télécommunication.

ARTICLE 10 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble du site de vente en ligne (structure, présentation et contenu) constitue une œuvre protégée par la législation française et internationale en vigueur sur le droit d'auteur et, d'une manière générale, sur la propriété intellectuelle.

Le producteur est propriétaire, ou titulaire, des droits de tous les éléments qui composent ce site de vente en ligne, notamment les textes, données, dessins, graphiques, photos, animations, sons, y compris les documents téléchargeables. Tous les droits, dont en particulier les droits d'exploitation, les droits de reproduction et d'extraction sur tout support, de tout ou partie des données, fichiers et tous éléments figurant dans les pages web de ce site de vente en ligne, ainsi que les droits de représentation et de reproduction sur tout support, de tout ou partie du site de vente en ligne lui-même, les droits de modification, d'adaptation ou de traduction, sont réservés exclusivement au producteur, et à ses éventuels ayants-droits et ce, sous réserve des droits préexistants de tiers ayant autorisé la reproduction numérique et/ou l'intégration dans ce site de vente en ligne, par le producteur, de leurs œuvres de quelque nature qu'elles soient.

Toute reproduction, représentation, diffusion ou rediffusion, totale ou partielle, du contenu de ce site de vente en ligne par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation expresse et préalable du producteur est interdite, et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

La reproduction des textes et pages web du site de vente en ligne sur un support papier demeure autorisée, sous réserve du respect des conditions cumulatives suivantes : gratuité de la diffusion, respect de l'intégrité et de la finalité des documents reproduits

(ni modifications, ni altérations), respect de la finalité du site de vente en ligne dans l'utilisation de ces informations et éléments, citation claire et lisible de la source avec mention du nom du site de vente en ligne, de son adresse internet et des droits d'auteur du producteur.

Les copies des documents contenus dans ce site de vente en ligne ne peuvent être faites qu'à titre d'information et exclusivement pour un seul usage strictement privé. Toute autre reproduction ou utilisation de copie à d'autres fins est expressément interdite.

Les marques, ainsi que les dénominations sociales et les logos figurant sur le site de vente en ligne sont protégés. Toute reproduction totale ou partielle de ces marques ou de ces logos, effectuée à partir des éléments du site de vente en ligne sans l'autorisation expresse du producteur ou de ses ayants-droits est donc prohibée, au sens de l'article L 713 – 2 du Code de la Propriété Intellectuelle.

ARTICLE 11 : LIENS HYPERTEXTES

Le site de vente en ligne contient des liens hypertextes permettant l'accès à des sites de vente en ligne qui ne sont pas édités par le producteur. En conséquence, ce dernier ne saurait être tenu pour responsable du contenu des sites de vente en ligne auxquels l'utilisateur aurait ainsi accès.

La création de liens hypertextes vers la page d'accueil du site de vente en ligne est autorisée. Sont soumis à autorisation préalable du producteur, les liens effectués sur des pages spécifiques du site de vente en ligne (liens profonds ou « deep linking »).

L'URL de la page ciblée doit être indiquée clairement. Le site de vente en ligne utilisateur ne doit pas faire apparaître le site de vente en ligne comme étant le sien, dénaturer le contenu du site de vente en ligne, s'abstenir d'indiquer clairement que l'utilisateur est dirigé vers le site de vente en ligne. Les pages du site de vente en ligne ne doivent pas être imbriquées à l'intérieur des pages d'un autre site de vente en ligne, mais peuvent être affichées dans une nouvelle fenêtre.

Aucun « mirroring » du site de vente en ligne, c'est-à-dire une mise en ligne à une autre URL, n'est autorisée.

ARTICLE 12 : TRACES UTILISATEURS

L'utilisateur est informé que, lors de ses visites sur le site de vente en ligne, un « cookie » (témoin de connexion sous forme de petit fichier envoyé sur le disque dur de l'ordinateur de l'utilisateur) peut s'installer automatiquement et être conservé temporairement (13 mois maximum) en mémoire ou sur son disque dur. Les utilisateurs du site de vente en ligne reconnaissent avoir été informés de cette pratique et autorisent le producteur à l'employer. Ils pourront s'opposer à l'enregistrement de ces cookies en configurant le navigateur installé sur leur système, pour être averti de l'arrivée d'un cookie et pour pouvoir le refuser.

Les « cookies » exploités sur ce site de vente en ligne et, éventuellement, les autres captures de variables d'environnement, gestion de fichiers d'audit et d'ouverture du

répertoire des fichiers internet temporaires (cache), ne seront exploités qu'aux seules fins d'analyse et d'optimisation du site de vente en ligne par le producteur, qui s'engage à n'en faire aucune autre utilisation.

ARTICLE 13 : DONNEES PERSONNELLES

Lors de son utilisation du site de vente en ligne, l'utilisateur peut être amené à fournir différentes données personnelles.

L'utilisateur déclare être informé de ce traitement automatisé d'informations, notamment la gestion des adresses électroniques.

Les données personnelles des utilisateurs sont destinées au responsable de traitement, qui est autorisé à les conserver en mémoire informatique et à les stocker en France. Le responsable de traitement s'engage à mettre en œuvre des mesures de sécurité adaptées afin de garantir l'intégrité de ces données.

L'utilisateur reconnaît et accepte que le responsable de traitement puisse être amené, pour se conformer à la loi applicable, à divulguer les données personnelles le concernant, notamment pour les besoins d'une procédure judiciaire, pour faire respecter par les utilisateurs les Conditions Générales de Vente et d'utilisation du site de vente en ligne, pour répondre aux demandes des autorités de police et de gendarmerie arguant de la violation des droits de tiers et plus généralement pour protéger les droits et intérêts du responsable de traitement et de ses partenaires techniques ou commerciaux.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° du 6 août 2004, les utilisateurs disposent à tout moment d'un droit individuel d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Il leur suffit pour exercer ce droit d'en faire la demande en indiquant leurs nom, prénom, adresse électronique et l'objet de leur demande au producteur, par courrier électronique.

Le renseignement des informations portant la mention "obligatoire" est indispensable à la gestion de la commande de l'utilisateur. Le non-renseignement des données facultatives n'entraîne aucune différence de traitement de quelque sorte que ce soit pour l'utilisateur.

Les informations saisies sont destinées au responsable de traitement et à ses partenaires techniques. Leur traitement a pour finalité la gestion, la sécurisation et la validation de la commande, la lutte contre la fraude sur Internet et l'envoi d'informations relatives au responsable de traitement. Si l'utilisateur ne souhaite pas recevoir ces offres par courrier électronique, il lui suffit de cocher la case prévue à cet effet. Un lien permettra à l'utilisateur, à chaque réception de courrier électronique d'indiquer son opposition à la réception de nouvelles informations.

L'acheteur est informé que ce traitement autorisé de données personnelles a fait l'objet d'une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

L'acheteur dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Il pourra exercer ce droit

auprès de la Cité de l'accordéon et des patrimoines en envoyant un courrier électronique à contact@citedelaccordeon.com ou un courrier à :

La Cité de l'accordéon et des patrimoines
1, Place Maschat
19000 TULLE

L'acheteur peut consentir, au moment de la collecte de ses données personnelles, à recevoir des lettres d'information par SMS ou par courrier électronique et à recevoir les offres des partenaires de la Cité de l'accordéon et des patrimoines. Pour cela, il lui suffit de cocher les cases correspondantes.

Par la suite, conformément à la réglementation en vigueur, il pourra à tout moment se désinscrire de la liste de la newsletter et de la liste des tiers en cliquant sur le lien disponible dans la newsletter.

ARTICLE 14 : PROTECTION DES MINEURS

Les mineurs non émancipés sont incapables de contracter.

Par conséquent, les commandes destinées aux mineurs doivent être passées par les personnes exerçant l'autorité parentale.

En cas de collecte accidentelle de données personnelles relatives à un mineur, les personnes exerçant l'autorité parentale ont la faculté de s'opposer à leur conservation auprès du producteur.

ARTICLE 15 : CONDITIONS DE REMBOURSEMENT ET D'ÉCHANGE DES BILLETS D'ENTRÉE

15.1 Délais de rétractation

Conformément à l'article L 121-20-4 du code de la consommation, l'achat d'un billet d'entrée (prestation de loisirs) ne peut pas faire l'objet d'une rétractation.

15.2 Échange, annulation et retour

Les billets d'entrée délivrés ne peuvent être, ni échangés, ni remboursés, sauf en cas d'annulation de la prestation par la Cité de l'accordéon et des patrimoines dans les conditions mentionnées à l'article 15.3 Annulation par la Cité de l'accordéon et des patrimoines de la prestation.

En cas de commande en ligne, la non-présentation du justificatif correspondant à un tarif réduit ou la présentation d'un justificatif non valide entrainera le paiement d'un billet correspondant à la situation réelle de l'acheteur.

15.3 Annulation par la Cité de l'accordéon et des patrimoines de la prestation

En raison d'impératifs de sécurité qui lui seraient assignés, ou en cas de force majeure, la Cité de l'accordéon et des patrimoines se réserve le droit de fermer ses portes, d'annuler une prestation ou de modifier ses horaires d'ouverture.

La Cité de l'Accordéon et des Patrimoines contactera au plus vite l'acheteur par tout moyen autorisé (SMS, courrier électronique...) pour l'informer de l'annulation d'une prestation et lui proposer : prioritairement, le report de la prestation concernée à un jour et/ou à une heure différente(es) ; à défaut, le remboursement du billet d'entrée, par virement bancaire sur le compte bancaire de l'acheteur.

ARTICLE 16 : RESPONSABILITÉ

16.1. Pour les prestations conformément à l'article L. 121-20-3 du Code de la Consommation, la Cité de l'accordéon et des patrimoines ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution des prestations associées aux billets d'entrée qui serait imputable au fait de l'acheteur ou du visiteur, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ou à un cas de force majeure tel que défini à l'article 19 des présentes conditions générales de vente de prestation et d'utilisation du site de vente en ligne.

16.2 Pour la délivrance des billets d'entrée, sauf dysfonctionnement du site <https://www.citedelaccordeon.com> qui lui serait imputable, la Cité de l'accordéon et des patrimoines ne pourra être tenu responsable des anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement, de téléchargement ou d'impression du billet, imputables, soit au fait de l'acheteur, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la prestation, soit à un cas de force majeure tel que défini à l'article 19 des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 17 : FORCE MAJEURE

La Cité de l'accordéon et des patrimoines ne saurait être tenu responsable de toute inexécution qui aurait pour origine un cas de force majeure considéré comme tel par la jurisprudence des cours et tribunaux français. Sont notamment considérés comme des cas de force majeure : les guerres, les émeutes, les insurrections, les restrictions gouvernementales ou légales, les incendies, les tremblements de terre, les tempêtes et inondations.

Chaque partie devra informer son cocontractant par tous moyens et dans les meilleurs délais en cas de survenance d'un événement de force majeure l'empêchant d'exécuter tout ou partie de ses obligations contractuelles.

Les parties devront mettre en œuvre tous les efforts pour prévenir ou réduire les effets d'une inexécution du contrat causée par un événement de force majeure ; la partie désirant invoquer un événement de force majeure devra notifier sans délai à l'autre partie le commencement et, le cas échéant, la cessation de cet événement, sans quoi elle ne pourra être déchargée de sa responsabilité.

Par ailleurs, si l'événement venait à durer plus de trente jours à compter de la survenance, la présente convention pourra être résiliée sans que l'utilisateur, le(s) bénéficiaire(s) ou le producteur puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

ARTICLE 18 : PREUVE, CONSERVATION ET ARCHIVAGE

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Cité de l'accordéon et des patrimoines ou par tout prestataire de service de ce dernier, dans des conditions raisonnables de sécurité seront considérés comme des preuves du contrat de vente, de sa date, des commandes et des paiements intervenus. L'archivage des commandes et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle.

ARTICLE 19 : RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant tout recours judiciaire devant les tribunaux français qui sont seuls compétents.

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française.

Un formulaire de gestion des requêtes et incidents est disponible à l'accueil et par courrier électronique à la demande. Pour toute plainte, le formulaire devra être rempli et remis à la Cité de l'accordéon et des patrimoines dans le cadre de sa gestion des requêtes et de l'amélioration des services. Toute requête sera prise en compte et une solution amiable sera recherchée et communiquée au déposant de la requête.

A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir Médiation Solution, dans un délai d'un an maximum à compter de l'envoi de sa réclamation écrite au professionnel.

La réclamation peut être faite :

- Soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de Médiation Solution : <https://sasmediationsolution-conso.fr/contact>
- Soit par courrier adressé à Médiation Solution à l'adresse suivante :

Médiation Solution
222, chemin de la bergerie
01800 SAINT JEAN DE NIOST

ARTICLE 20 : INTÉGRALITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

L'acheteur et le producteur reconnaissent que les présentes conditions générales de vente constituent l'intégralité de l'accord conclu entre elles. Si, pour une quelconque raison, l'une des clauses des présentes conditions générales devait être déclarée

inapplicable, elle serait réputée non écrite sans pour autant entraîner la nullité de ces conditions générales, ni altérer les autres dispositions.

Cachet :

